



Doc. 12895
23 avril 2012

Vies perdues en Méditerranée: qui est responsable ?

Amendement¹ n° 16

M. José María BENEYTO, Espagne, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 12, supprimer les mots « Cette absence de communication a contribué à priver d'aide les personnes en détresse à bord de l'embarcation. »

Note explicative

Bien que ce soit une tragédie humanitaire, il n'a pas été établi que ces personnes aient été privées d'aide.

Déposé par:

BENEYTO José María, Espagne, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
ALONSO José Antonio, Espagne, SOC
CONDE Agustín, Espagne, PPE/DC
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
MUÑOZ-ALONSO Alejandro, Espagne, PPE/DC
SORAVILLA Roberto, Espagne, PPE/DC

1. 2012 - Deuxième partie de session

